



Étaient présents : Patrick NEILZ, maire, Guillaume PIARD adjoint, Albane VIDELIER, Antoine PIGNIER, Nadège BOSSUYT, Willy SCHOEPPS, Christine BARTHE-WEBER, conseillers.

Absents excusés : Marion RIVERA, pouvoir à Patrick NEILZ, Claudette FEUVRIER, pouvoir à Christine BARTHE-WEBER, Julien LISSANDRE, pouvoir à Willy SCHOEPPS et Alain PERROT, pouvoir à Guillaume PIARD.

Secrétaire de séance : Guillaume PIARD.

1 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 29 septembre 2022 est approuvé.

VOTE : pour 11 contre 0 abstention 0

Guillaume PIARD est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

VOTE pour 11 contre 0 abstention 0

2 - INFORMATION DU MAIRE AUX ELUS

– Non préemption parcelles :

AI 6	Les vignasses	46 a 50 ca	non bâti
AC 181	Rue du petit bourg	1 a 1 ca	bâti
AB 109	Les petits quarts	23 a 25 ca	non bâti
AB 111	Les petits quarts	21 a 89 ca	non bâti
AL 1	Combe gelée	37 a 14 ca	non bâti

- Madame PINTO qui était en stage en secrétariat de mairie a trouvé un poste de secrétaire de mairie. Nous avons donc accepté qu'elle quitte son stage à Montaigu afin qu'elle puisse faire un tuilage avec la personne qui lui laisse son poste dans sa nouvelle collectivité.
- Réception des arceaux pour vélo : 2 au parc, 1 à la mairie, 1 départ promenade belvédère des roches
- Formation AMJ Inscription avant le 15 Novembre.
- Un panneau d'affichage a été arraché par un camion. Nous allons rénover l'ensemble des panneaux ainsi que celui « tout public » du Parc.

- Les travaux de la cote de Montaigu vont débuter en 2023 une réunion est prévue le 25 Novembre avec tous les services concernés. Ce sera le lieu pour mettre en évidence les incidences sur la commune durant les travaux mais également celles à venir une fois les travaux achevés.
- Les toilettes du Parc demandent à être rénovées ainsi que celles de la salle des fêtes. Le service commun pourra s'en charger durant l'hiver.
- Les travaux de voiries vont redémarrer à Vatagna début novembre (finition de l'enrobé). La rue de la Craie mériterait également une reprise. Voir avec le service gérant la voie verte.
- Les difficultés de l'éclairage public demeurent rue Lacuzon et petit bourg la société DME a été resollicité.

3 - ÉTAT D'ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES DE BOIS

Proposition de coupes pour 2021 : 2 affouages de feuillus (chêne) sur pied surface : 3.89

Destination des coupes : vente en futaie affouagère essence. L'exploitation se ferait sur 2021-2022. Sur les conseils de Willy Schoepps le conseil donne son accord sous réserve d'une vente par exploitation groupée.

VOTE : **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

4 - APPROBATION DE DEVIS

- Présentation d'un devis de la Société Jura fermetures pour installer une nouvelle porte dite de « secours » à la salle des fêtes deux possibilités.

- 1) Changement uniquement des portes coût 5201,53€
- 2) Dépose totale cadre et porte coût 6298,97€.

Approbation des deux devis

VOTE : **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

- Monsieur le maire présente un devis pour des jeux pour enfants 7-12 ans société AMC diffusion
Coût 16251€ ce dossier sera réétudié en novembre après connaissance des subventions possibles.

5 - ATTRIBUTION D'UNE PRIME ANCIEN EMPLOYE COMMUNAL

Daniel GRENARD a été employé communal de Montaigu durant de nombreuses années avant d'être transféré à ECLA. Il est en retraite depuis le 30 septembre 2022. Monsieur le Maire propose de lui attribuer une prime pour service rendu à la commune d'un montant de 1000€

VOTE : **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

6 - PASSAGE A LA NOMENCLATURE M 57

L'exercice comptable doit se munir d'une nouvelle nomenclature, cette réalisation doit se faire avant la fin de l'année 2023. En accord avec la secrétaire de mairie nous avons choisi d'utiliser cette nouvelle nomenclature le plus tôt possible afin de l'appréhender rapidement. Cette décision doit faire l'objet d'une délibération.

VOTE : **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

7 - APPROBATION DU RAPPORT DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) POUR 2021

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit faire approuver son rapport par chaque commune d'ECLA quelle soit concernée par la CLECT ou non. Après connaissance du rapport le conseil a délibéré.

VOTE **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

8 - QUESTION DIVERSES

-Cérémonie du 11 Novembre à 10h30 face au monument aux morts. Alain Perrot devait lire un texte. Sa convalescence ne sera pas terminée, voire qui le fait.

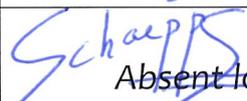
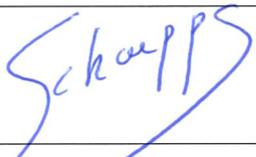
-Hervé GUY Vice-Président d'ECLA et Madame BERTON ingénieure ECLA nous présentent le PLUI

Suite aux lois ALUR 2014, 3 DS et désormais la Loi climat et résilience avec l'objectif zéro artificialisation Nette, il y a nécessité d'harmoniser les projets d'urbanisme de nos communes en prenant en compte la notion de territoire. Le PLUI qui s'impose à nous, aurait cette fonction. Il demeure en suspend le pouvoir des communes, consultatif ? décisionnel ? La Loi ZAN permet aux communes, à partir de 2023, d'artificialiser 50% de ce qu'elles ont réalisées ces dix dernières années. Le projet de PLUI doit être finalisé pour 2027. Nous mettrons sur le site de Montaigu les documents nécessaires à sa compréhension dès réception.

Le Maire
Patrick Neilz



Signatures du compte rendu de la séance du 27 octobre 2022

ÉLUS	SIGNATURE
Marion RIVERA	 Absente
Guillaume PIARD	
Albane VIDELIER	
Antoine PIGNIER	
Nadège BOSSUYT	
Willy SCHOEPPS	 Absent lors de cette séance
Christine BARTHE-WEBER	 Absente lors de cette séance
Claudette FEUVRIER	
Julien LISSANDRE	
Alain PERROT	Absent lors de cette séance 